



LES EYZIES

DE TAYAC

SIREUIL

-- BILLET DU MAIRE --

En cette période de vœux et de bilan, je voudrais particulièrement remercier l'ensemble des bénévoles qui se mobilisent tous les jours au sein de leur association au service des autres.

En effet, notre secteur associatif est extrêmement important, il touche tous les domaines, qu'il s'agisse du loisir, de l'environnement, du social, du scolaire, du sport, de l'animation, etc... Ce fourmillement d'activités permet à bon nombre d'entre nous, jeunes ou moins jeunes de bénéficier de services ou de moments sympatiques qui n'existeraient pas sans cet investissement personnel très fort de quelques uns. Même si la Municipalité s'efforce d'apporter son concours chaque fois qu'elle est sollicitée, le relais sur le terrain est essentiel.

Par ailleurs, ces associations sont un excellent moyen d'intégration et de liaison pour les nouveaux habitants qui viennent régulièrement s'installer sur notre commune, ils deviennent ainsi « Croquants », ou encore membres du Jumelage ou du Temps Libres ou autres. Je pense qu'il faut encore intensifier notre effort dans ce sens là afin que chacun prenne du plaisir à vivre et participer au développement du territoire.

J'ai à cet instant une pensée énorme envers ceux qui, bien trop nombreux, nous ont malheureusement quittés.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne santé et une excellente année 2008.

Philippe LAGARDE, Le Maire.

SOMMAIRE

Décembre 2007 – n°37

EDITORIAL

Billet du Maire p.01

VIE LOCALE

Etat civil p.03
ZPPAUP et Carte communale p.04
Sanitaires p.04
Aménagement des rues p.05
Assainissement P.05
Temps Forts p.06-07
PIP p.17-18
Office de tourisme Terre de Cro-Magnon p.19-20
Bibliothèque Municipale p.20
Téléthon p.21

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus p. 08 à 16

ASSOCIATIONS

Viellies bielles agricoles p.21
Amicale de Sireuil p.22
AS les Bisons p.22
Les anciens du Foot p.23
Amicale Laïque des Eyzies p.23
Club du Temps Libre p.24
Club Nature p.25
Passants soyez heureux p.26
Tennis Club p.26
Cultivons l'espoir p.27
Ass. Comm. de Chasse p.28
Comité de jumelage p.29-30
Croquants de Tayac p.31
SERPE p.32
Rail Plus p.33

MEMOIRE ET PERSPECTIVES

Changement de nom de la Cne de Tayac p.37

PAGES PRATIQUES

Infos propriétaires forestiers p.34
Télé assistance p.34
Frelon asiatique p.35
Service public.fr p.35
Collecte des ordures ménagères p.36
Calendrier des manifestations p.38

POEME

p.39

Rédaction :

Philippe LAGARDE
Gilles MUHLACH
Henri LACHEZE
Jean – Pierre CHADELLE
Véronique HAUTESSE
Annie ANDRIEU

Maquette et Mise en page :

Nathalie FAURE
Géraldine LAGREZE

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte
de 9h à 12h et de 13h30
à 17h30 du lundi au
jeudi.
Fermeture au public le
vendredi.

ETAT CIVIL 2007

NAISSANCES

Les Eyzies de Tayac,

Malone, Joël, Talia, Elora, Ginette LESVIQNE née le 14/03/07 à Périgueux
Pierre, Victor REIJNEN né le 31/05/07 à Périgueux
Kelsy POIRIER née le 08/06/07 à Sarlat
Gabriel, Wilhem LASSERRE né le 08/07/07 aux Eyzies de Tayac



Sireuil,

Sarah Viviane Michelle GOURQUES née le 18/12/06 à Sarlat
Léa, Olivia WHITE née le 27/09/07 à Sarlat

MARIAGE

Les Eyzies de Tayac,

Sébastien, Georges, Claude, DUSSARD et Laëtitia DAUBISSE, le 16/06/07



Sireuil,

Pascal JUHENS et Emilie, Marylise COURTEL, le 25/08/07
Mathieu, Julien PARRET et Amélie, Lucie DESCAMP, le 29/09/07
Michel, René, Yvon LAMAZE et Sophie LARD, le 10/11/07

DECES

Les Eyzies de Tayac,

Gilbert LEROY, décédé le 10 janvier 2007
Florent PREUX, décédé le 18 mars 2007
Andréa JOUANNEU Vve GARRIGUE, décédée le 30 mars 2007
Henri SADOUILLET, décédé le 21 juin 2007
Jean-Marie, Pierre DUPRÉ, décédé le 07 juillet 2007
Aimé MANIERE dit Guy, décédé le 19 septembre 2007
Patrice DELMONT, décédé le 23 octobre 2007
Guy MENAULT décédé le 24 octobre 2007
Henri Francis Bernard MERCAT, décédé le 24 octobre 2007
Marie LIABOT Vve COURSERAND, décédée le 31 octobre 2007
Francis René DUPEYRAT, décédé le 18 novembre 2007

Sireuil,

André LAVAL, décédé le 08 juillet 2007
Jean Yves GOUIN décédé le 13 juillet 2007
Marie Adrienne DESCAMP Vve DELPEYROUX décédée le 02 septembre 2007
Chantal Liliane LACOUME épouse FORTIN décédée le 06 octobre 2007

ZPPAUP ET CARTE COMMUNALE

Pour ce qui concerne notre commune, deux documents assortis de Règlement d'Urbanisme sont en cours d'élaboration et de validation. Ils visent à définir des zones constructibles et les règles qui s'appliquent aux constructions sur ces secteurs.

Concernant la Carte Communale (liée à une carte intercommunale dans le cadre de la Communauté de communes) elle a fait l'objet d'un travail des élus sur le terrain notamment avec les différents services de l'Etat, elle est à présent validée par le Conseil Municipal après enquête publique et soumise actuellement à la signature de M. le Préfet.

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager actuellement en phase finale de présentation et de validation représente le fruit d'un travail de 11 ans des élus et des services. L'enjeu est important puisque ce document applicable à l'ensemble de notre territoire définit les règles de construction et paysagères s'appliquant aux zonages constructibles aujourd'hui ou demain. L'enquête publique s'échelonne entre le 11 décembre 2007 et le 10 janvier 2008, avant que le Conseil Municipal puis le Maire n'aient à valider le projet.

La réalisation de l'ensemble de ces documents devrait nous permettre de porter à environ 70Ha le total des parcelles potentiellement constructibles sur les Eyzies et Sireuil, ce qui est très au-delà de la situation antérieure, tout en respectant une qualité de bâti et de paysages

P. LAGARDE



SANITAIRES

Les anciens sanitaires de par leur vétusté ne correspondaient plus aux critères de confort nécessaires à ce type d'équipement aujourd'hui, surtout dans un village aussi fréquenté que le nôtre, et ne permettaient pas un accès aux personnes handicapées.

Le Conseil Municipal a donc décidé de céder la parcelle afin de réaliser une opération financière visant à compenser l'investissement sur une nouvelle structure attenante à l'Office de Tourisme. Ce programme réalisé au Printemps 2007 nous permet de mettre à disposition du public des installations dignes de notre renommée. Il convient par ailleurs de souligner que cette opération, compte tenu des subventions et de la vente de l'ancienne parcelle n'a pas coûté un centime à notre commune.

P. LAGARDE

AMENAGEMENT DES RUES



Deux projets d'aménagement des rues du bourg des Eyzies sont actuellement en phase de réalisation. L'un sur la Rue du Moyen Age porté par la Commune et l'autre sur les rues du Musée, du Moulin et du Moulin Bas porté par la Communauté de communes seront traités entre Décembre 2007 et Mars 2009 afin de tenir compte de la saison d'été où les travaux sont interrompus et l'étalement des subventions sur 2 ans.

Ces projets ont fait l'objet de diverses réunions de présentation avec les riverains concernés. L'objectif est ambitieux, puisqu'il concerne un secteur allant de l'Abri Pataud au futur centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire. Il s'agit là d'un investissement global supérieur à 700 000 euros, qui compte tenu des aides (subvention-mécénat) obtenues et de la participation de la Communauté de communes ne coûtera que 60 000 euros à notre commune, soit moins de 10% du programme.

P. LAGARDE

ASSAINISSEMENT

Le secteur compris entre Font de Gaume et le Banquet est enfin raccordé au réseau collectif ; cette opération représentant un investissement de 201 000 euros a permis de collecter les eaux usées de 28 foyers sur une zone où la plupart des habitations sont édifiées sur un rocher.

Nous lançons actuellement un projet d'amélioration de notre station d'épuration de Tayac visant à filtrer nos boues liquides sur un lit de roseaux. Ce système déjà très performant sur des sites que nous avons visité en Gironde, serait le premier en place en Dordogne sur une station existante. L'enjeu consiste à supprimer tout risque d'odeur, réduire considérablement les coûts de fonctionnement et permettre de produire un compost intéressant pour l'agriculture ; nous sommes dans l'attente d'accord de subventions que nous avons sollicitées.



Philippe LAGARDE

LES TEMPS FORTS

JUILLET :

- 1 : Foire bio au parking des bus
- 4 : Réception par le Maire d'une délégation de préhistoriens d'Afrique du Sud accueillis au PIP
- 8 : Brocante dans le parc et parking des bus
- 11 : Collecte du don du sang à l'école
- 14 : Bal et feux d'artifices sur les bords de la Vézère
- 22 : Concert de musique baroque à l'église de Tayac
- 22 : Fête des battages à l'ancienne organisée par les Vieilles Bielles Agricoles accompagnée du vide grenier de l'Amicale Laïque, le tout suivi d'un bon repas au « Bout du Monde »
- 27 : Dans le cadre du Festival de Montignac, accueil d'un groupe folklorique d'Ukraine, un spectacle très agréable
- 26-27 : Cirque Ullmann aux Eyzies et à Sireuil



AOUT :

- 3 au 14 : Cours de préhistoire et congrès organisé par la SERPE
- 10 : Festival « Musique en Périgord » - musique du Monde : Trob-art à l'église de Tayac
- 11 : Soirée champêtre au bord de la Vézère organisée par la Société de Pêche
- 14 : Fête de la Vézère organisée par le Comité de jumelage et sa paëlla ainsi que par l'association des anciens du Foot et sa buvette avec bal et feux d'artifices
- 16 : Retour du Cirque Ullman aux Eyzies



SEPTEMBRE :

- 15/09 au 28/10 : « Préhistoire en fêtes » par le PIP

OCTOBRE :

- 6 : Concours de pétanque organisé par l'Amicale de Sireuil
- 14 : Vide grenier très réussi de l'Amicale Laïque dans la cour de l'école et aux abords de la mairie
- 20 : Quine organisé par le Comité de jumelage
- 26 : Conférence sur Neandertal au Musée (PIP-SAMRA)
- 27 : Clôture « Préhistoire en fêtes » et « Randonnée en fête » avec le PIP sur la boucle de la Micoque autour des Eyzies



NOVEMBRE :

- 10 : Veillée jeux organisée par l'Amicale Laïque
- 11 : Cérémonies du 11 novembre, armistice de la 1^{ère} guerre mondiale avec pot à la mairie de Sireuil et des Eyzies
- 11 : Repas du Club du Temps Libre à la Halle

Remerciements à M. BEUSSE et Mme CHEYRAL pour le prêt de leurs parkings, dans l'attente des nouveaux emplacements des deux côtés des Eyzies

17 : « Soirée cabaret » organisée par le Comité de jumelage : cabaret, magie, chansons... étaient au programme

24 : Veillée occitane organisée par l'Amicale Laïque

25 : Vide grenier organisé par l'ACIP à la Halle

30 : Soirée « Etranges Lectures » où l'Italie était à l'honneur à la Halle via le Conseil Général et via la Bibliothèque Municipale des Eyzies. Un grand merci à Françoise Martin



DECEMBRE :

1 : Quine de l'Amicale Laïque à la Halle

8 : Téléthon organisé par la commune et les associations au stade de foot. Au programme : randonnée, barbecue et diverses animations

8 : 13ème édition Rock'n cados, au profit des Restos du cœur, à la Halle, organisée par l'Assaut Rock. Le droit d'entrée est un jouet neuf

14 : Traditionnel repas de fin d'année organisé par la commune

15 : Arbre de Noël organisé par l'Amicale de Sireuil au Centre d'Hébergement

16 : Marché de Noël suivi du goûter de Noël des enfants organisés par l'Amicale Laïque

19 : Contes de Noël à la Bibliothèque Municipale avec « les Créateurs d'Instant »



II SAINT-CYPRIEN



L'application récompensée

Élèves sérieuses et appliquées, avec un goût certain pour les études comme l'atteste la qualité de leur écriture, Céline Hautesserre et Chloé Fournet, élèves de 5^e au collège Jean-Ladignac de Saint-Cyprien, sont lauréates du Concours départemental « Réhabilitation de l'écriture » organisé par l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques (Amopa). Toutes deux étaient présentées par Eliette Sève, professeur d'histoire-géographie, et étaient conviées vendredi 30 novembre à l'Inspection académique de Périgueux par M. Textier, président de l'Amopa, pour recevoir leur prix. Un prix remis en présence de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, dans le cadre des actions menées pour la défense de la langue française. Félicitations aux deux collégiennes cypriotes. : **Photo** Titia Carrizey-Jasick

Toutes les félicitations du
Conseil Municipal à
Céline HAUTESSE
lauréate du Concours
départemental « Réhabilitation de
l'écriture » organisé par
l'AMOPA.

Article Sud-Ouest du 10/12/07

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2007

* Halte nautique : Le Maire informe le Conseil que les délégués n'ont pas pu poser les questions souhaitées lors du dernier comité syndical de la Vallée Vézère. Le dossier reste en attente.

* Aliénation rue du Moulin : Le Maire précise que nous sommes en attente de la réponse du Conseil Général. Par contre, le Maire et Mr PEYRE ont rencontré l'équipe qui fait l'entretien des terrains du Conseil Général et ils sont d'accord pour faire le nettoyage de cette parcelle.

* Chemin du Téoulet : Le Maire indique qu'il n'a pu se rendre sur place pour vérifier le document d'arpentage établi par Monsieur Albrand et qu'il est toujours en attente du courrier de Mr Clerens pour ce qui concerne les frais de notaire.

* Projet d'école : L'Agence Technique Départementale doit faire des propositions sur le réaménagement.

Avis sur le zonage sur la commune des Eyzies de Tayac Sireuil pour la carte intercommunale des Vallées.

Le Maire rappelle au CM que par délibération du 19 décembre 2002 la communauté de communes Terre de Cro-Magnon a entériné la décision de l'élaboration de la carte communale des Vallées pour les communes de Tursac, Manaurie, Les Eyzies de Tayac Sireuil et Saint-Cirq. Cette décision a été entérinée par délibération du conseil municipal des Eyzies de Tayac Sireuil en date du 21 novembre 2003. Le zonage de la commune des Eyzies de Tayac Sireuil a été établi par le CM en concertation avec les Personnes Publiques Associées, puis soumis à enquête publique par arrêté du Président de la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon le 01 décembre 2006. Une nouvelle réunion de concertation avec les personnes publiques associées, le 02 juillet 2007 a permis de finaliser le zonage.

Le Maire rappelle au CM les grands enjeux de cette carte communale qui sera doublée par une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager). Une réunion a eu lieu à la DRAC le jeudi 28 juin 2007. Ce document va donner un cahier des charges (architecture, protection paysagère...). La carte communale telle qu'elle est présentée actuellement ne répond pas à toutes les demandes (environ 20 observations lors de l'enquête publique) mais permet de classer environ 70 hectares en zone constructible.

Le Maire présente aux élus les cartes avec notamment le zonage du PERI. Il tient à préciser que certaines bâtisses n'étant pas incluses dans le zonage pourront sous certaines conditions être restaurées. Le Maire précise que l'ensemble des zones UT ont été rajoutées.

Mr Peyre remarque que les services de l'Etat sont vraiment très difficiles.

Mr Muhlach est du même avis que Mr Peyre. Il reconnaît que de se doter d'une carte communale couplée à une ZPPAUP va être un bien pour la commune. Mr Muhlach tient à signaler qu'une partie des services de l'Etat refusent le dialogue et ont une façon de penser unilatérale, notamment la DIREN et la DDAF. Alors que des services comme la DDE (son représentant Mr Marcilly) et les Bâtiments de Fance (Messieurs Rochas et Baritaud) sont très ouverts au dialogue.

Le CMI, après la réunion d'examen des résultats de l'enquête publique et la réunion de concertation avec les Personnes Publiques Associées, souhaite apporter les modifications suivantes au zonage soumis à l'enquête publique et suivre ainsi l'avis de la commission d'enquête :

- Le Mas : parcelle 215 rattachée à la zone U (suite à l'observation 14)
- La Borie de Brel : parcelle 424 rattachée à la zone U (suite à l'observation 15)
- Bourg de Sireuil : élargissement de la zone U sur les parcelles 735, 1179 et sur la partie sud de la 86 (suite aux observations 3 - 11)

- Le Mas de Sireuil : allongement de la zone U avec intégration de la parcelle 646 (suite à l'observation 13)
- La Cour : réduction de la zone U – retrait des parcelles 300 – 129 – 188 – 192 – 194 (suite à l'observation 21)
- Les zonages des zones UT erronés ou absents dans le document initial sont rectifiés (observations I, J)
- Les zones U dans le bourg sont reculées à la limite de la zone rouge du P.P.R.I. (observations D).

Après concertation avec les Personnes Publiques Associées, le CM propose de ne pas suivre l'avis de la commission d'enquête sur la zone suivante :

- La Rouquette : la parcelle 808 ne sera insérée que dans sa partie sud dans la zone U (observation 5).

Après concertation avec les Personnes Publiques Associées, le CM propose d'apporter les modifications suivantes au zonage :

- La zone U des Guignes est remplacée en zone naturelle.
- La zone U à proximité de la Grotte de Font Gaume est réajustée au plus près des bâtiments existants.

Les autres observations n'ont pas donné lieu à des modifications de zonage.

Après en avoir délibéré, le CM par 11 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme HAUTESSE) :

- Émet un avis favorable sur le zonage et les éléments du rapport de présentation concernant la commune des Eyzies de Tayac Sireuil.
- Précise que ces éléments seront soumis à l'approbation du conseil communautaire de la communauté de communes Terre de Cro-Magnon dans le cadre de la carte intercommunale des Vallées.
- Décide, conformément à l'article L 421-2-1 du code de l'urbanisme, de laisser à l'Etat la compétence des actes en matière d'occupation des sols.

Délibération instituant le principe de la PVR (participation pour voirie et réseaux)

Le Maire indique que suite à l'élaboration de la carte communale, il est indispensable d'instaurer la participation pour voirie et réseaux. En effet, sur le document d'urbanisme

certaines zones constructibles devront bénéficier d'un raccordement aux réseaux.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DECIDE d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L.332-11-1 et L. 332-11-2 du Code de l'Urbanisme.

Opération d'investissement d'éclairage public – Rue du Moyen-Age

Le Maire précise que demain une réunion de travail a lieu pour l'aménagement de la Rue du Moulin et la Rue du Moulin Bas avec Mr Rochas, Architecte des Bâtiments de France et Mr Chaland, Architecte du Cabinet ESPACES. L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de 11 932 €.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DONNE mandat au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux qui viennent de lui être exposés,

Travaux d'amélioration et d'extension de la filière boues de la station d'épuration **Marché de maîtrise d'œuvre**

Le Maire rappelle la délibération du 7 juin 2007 concernant la désignation du maître d'œuvre pour l'extension de la filière boues, c'est le Cabinet SAUNIER et Associés qui a été désigné.

Le Maire indique qu'il a rencontré le Cabinet Saunier le mercredi 4 juillet 2007. Le Cabinet Saunier pense que la superficie autour de la station semble suffisante. Le Maire leur a demandé de rendre à l'automne la 1^{ère} phase de l'étude.

Le Maire pense qu'il faut aller vite pour être commune « pilote » en Dordogne et bénéficier du meilleur taux de subventions.

Afin de poursuivre l'étude, il est nécessaire que le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Saunier et Associés et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Aliénation d'un chemin rural à « Commarque » au profit du SIAEP de Manaurie

Le Maire rappelle la délibération du CM en date du 7 juin 2007 concernant l'aliénation d'un chemin rural à « Commarque » au profit du SIAEP de Manaurie et notamment les interrogations de Mr Trémouille sur l'accès au trop-plein de la source.

Le Maire a transmis à Mr Dezenclous, Président du SIAEP de Manaurie un courrier lui demandant s'il y avait possibilité d'accès à ce trop-plein. Le Maire a rencontré Mr Dezenclous qui lui a rappelé les conclusions de l'enquête publique sur le périmètre de protection de la source et l'interdiction de circulation à partir du parking sauf aux riverains et aux services.

Mr Trémouille pense que les personnes qui se sentent lésées pourront s'exprimer lors de l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité EMET un avis favorable à cette aliénation. Le dossier sera soumis à l'enquête publique réglementaire.

INFORMATIONS DU CONSEIL

Courrier de M. Emmanuel ESPAÑOL, Conseiller Régional Délégué à la modernisation des gares TER Aquitaine

Le Maire fait part au CM de son entrevue du 8 juin 2007 avec M. Emmanuel ESPAÑOL, Conseiller Régional, concernant la rénovation de la gare des Eyzies (agencement intérieur, parking, abords de la gare, toilettes...). Il indique aussi la mise en place de 2 trains supplémentaires entre Périgueux et Le Buisson. Mr Poirier indique qu'il s'est rendu le 10 juillet 2007 au Comité de ligne Agen-Périgueux à Penne d'Agenais et confirme le bon fonctionnement de la gare des Eyzies.

Mr Muhlach a rencontré Mme Maria GARROUSTE, Présidente du Comité de ligne et Présidente de la Commission Infrastructures et Transports du Conseil régional, sur le projet d'une ligne d'animation entre Périgueux et Agen afin de promouvoir certains sites.

Le Maire rappelle que la programmation des travaux est prévue pour 2008, nous attendons le projet de la Région.

Mr Poirier signale, que demain, un agent municipal va faire le nettoyage des abords de la gare sous la surveillance d'un agent de la SNCF.

QUESTIONS DIVERSES

Subvention association sportive « Les Bisons »

Le Maire informe le CM qu'une nouvelle équipe de football va démarrer la saison 2007/2008. le Maire donne lecture du courrier de l'association et du budget prévisionnel.

Mr Dalbavie indique le problème du financement des licences et indique que l'association sollicite la même subvention ou en partie que celle accordée auparavant.

Le Maire aimerait avoir la liste des membres constituant le bureau.

Mr Dalbavie donne la composition du bureau :

Président : Frédéric TALET

Secrétaire : Benoît LACOSTE

Trésorier : Mickaël HEUZÉ

Afin de les aider, le Maire propose une subvention d'un montant de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DECIDE de verser une subvention de 1 000 € à l'association sportive « Les Bisons ».

* Mr MUHLACH informe le CM du bon déroulement des travaux de construction de l'EHPAD. Une réunion de travail a lieu tous les jeudis. Un directeur intérimaire va être nommé. L'ouverture est programmée pour le printemps 2008.

* Mr LACHEZE annonce la date du Téléthon 2008 : le 8 décembre.

* Mr LACHEZE est toujours très frustré de ne pas voir de plaque explicative à la statue de l'Homme de Cro-Magnon. Le Maire lui conseille de rencontrer Mr Antoine CHANCEREL.

* Le Maire rappelle la venue du groupe folklorique le vendredi 27 juillet. Cette année nous recevons un groupe d'Ukraine.

* Mr DALBAVIE a fait passer un courrier par mail concernant le problème des ordures ménagères de certains commerçants, hôteliers, restaurateurs et campings qui n'ont toujours pas le nombre suffisant de containers verts et jaunes et surtout le dépôt illégal des huiles sur le site de « La Gaubert ».

Il propose que le garde-champêtre passe contrôler si chaque restaurant, hôtel et camping ont un contrat pour le recyclage de leur huile.
Mr DALBAVIE demande à ce qu'un courrier soit fait au Musée pour expliquer que les cartons doivent être pliés et que le lieu de pose de leurs ordures se trouve à « La Gaubert ».

* Mr DALBAVIE demande au Maire si la rumeur concernant l'embauche de Monsieur Christian DELBREL est fondée. Le Maire indique qu'en effet il a reçu Mr Delbrel lors d'une permanence mais précise que sa demande sera étudiée lors d'une prochaine réunion du CM.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2007

Ordures ménagères : Il est demandé à ce qu'un nouveau courrier soit envoyé aux restaurateurs et aux hôteliers pour leur demander leur contrat de recyclage des huiles.

Le Maire propose au CM de modifier l'ordre du jour, vu la présence de Mr et Mme Clerens concernés par un des dossiers abordé au cours de cette réunion.

Changement d'assiette du chemin rural à « Le Téoulet-Le Bil »

Le Maire rappelle au CM que lors de la réunion du 7 juin 2007, il avait été décidé de se rendre sur place pour vérifier le tracé du géomètre et de demander à Mr Clerens le partage des frais de notaire.

A ce jour, le Maire informe le Conseil que le nouveau document d'arpentage a été réalisé, en commun accord, entre la Commune et Mr Clerens. Par ailleurs, Mr Clerens, dans son courrier du 26 juillet 2007, accepte le partage des frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Projet de regroupement des Syndicats et Communes pour la gestion et travaux sur les cours d'eau du Bassin Vézère

Le Maire expose au CM que l'application de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques du 30 décembre 2006 prévoit notamment par son article 8, l'obligation de l'entretien régulier des cours d'eau mené dans le cadre d'un plan de

gestion établi à l'échelle d'une unité hydrographique.

Il ajoute qu'au cours d'une réunion à Montignac en date du 28 juin 2007, placée sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Sarlat, il a été présenté un projet de regroupement des Syndicats existants (Vallée Vézère, Beunes, Ruisseaux, Cern) ainsi que des communes non structurées.

Pour apporter une aide à la décision, le Maire communique à l'assemblée, les éléments transmis par M. le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée de la Vézère, coordinateur du projet :

- un exemplaire de l'étude présentée le 28 juin 2007,
- un modèle de statuts,
- les tableaux de simulations comparatives, lesquels font apparaître un coût de participation moindre dans l'hypothèse d'un regroupement à l'échelle du Bassin.

Le Maire donne son sentiment sur ce projet. Le Maire est favorable sur le principe du regroupement. Par contre, il rappelle la délibération du 20 décembre 2005 où le CM souhaitait que le phasage des travaux se fasse en collaboration avec la Commune et notamment qu'au cours de la première année, la priorité soit l'entretien des ouvrages (ponts, biefs,...) et l'enlèvement des embâcles très importants. A ce jour, le Président du Syndicat Intercommunal des Vallées des Beunes n'a toujours pas répondu à cette demande.

Mr DALBAVIE pense que tant qu'on ne n'aura pas réglé le problème des piscicultures on ne pourra régler le problème des Beunes.

Mr Chadelle indique que le bureau d'études SOCAMA a rendu un rapport très complet sur les travaux à effectuer et que la SOCAMA a recensé tous les ouvrages d'art sur les Beunes. La SOCAMA a même établi un calendrier prévisionnel des travaux sur 3 ans.

Une discussion s'instaure sur la problématique des adhésions à des Syndicats et à la non maîtrise des dépenses (exemple du SICTOM du Périgord Noir).

Le Maire propose au CM de faire un courrier à Mr Droin, Président du Syndicat Intercommunal des Vallées des Beunes, afin d'avoir la certitude de pouvoir maîtriser les actions à mener sur sa propre Commune.

Après en avoir délibéré, le CM, par 11 voix et 2 abstentions :

- DEMANDE au Président du Syndicat Intercommunal des Vallées des Beunes la confirmation que la Commune pourra maîtriser la programmation des travaux sur son territoire.

- ATTEND cette réponse avant de se prononcer sur le regroupement des Syndicats existants et des Communes non structurées, dans le cadre d'un Syndicat à l'échelle du Bassin de la Vézère.

Rue du Moulin : Aliénation d'une partie de la voie communale

Le Maire rappelle que lors de la réunion du CM du 7 juin 2007, il a été proposé au Département de leur vendre une bande de terrain en prolongement de la parcelle cadastrée AD n°254.

Par courrier en date du 16 juillet 2007, le Président du Conseil Général nous demande le document d'arpentage de cette parcelle afin de soumettre ce dossier en Commission Permanente.

Afin de ne pas retarder la procédure, le Maire a mandaté Mr Bourrieau, géomètre expert, pour réaliser ce document d'arpentage et propose de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de soumettre cette aliénation à l'enquête publique réglementaire.

Secteur de La Mouthe : Demande de déclassement de chemins ruraux

Le Maire donne lecture au CM du courrier en date du 13 août 2007 de Messieurs Bernard et Francis DAZAT.

Ils demandent le déclassement et l'aliénation des chemins ruraux suivants :

- chemin longeant les parcelles section D n°167, 168, 169, 170, et 172

- chemin de la grotte de La Mouthe longeant les parcelles section D n°138, 172 et 175.

Le Maire indique qu'il a rencontré Mr Maury qui ne voit pas d'objection sur le chemin du bas (celui qui passe à travers les maisons) par contre, sur l'autre chemin il y a l'accès à la Grotte de la Mouthe.

Le Maire ne voit pas d'objection à soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire mais émet une réserve sur le chemin de la Grotte. Il propose au CM de laisser en chemin rural le long de la parcelle D n°172.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire

- SOUHAITE maintenir le chemin rural le long de la parcelle cadastrée section D n°172.

Demande d'emploi

Le Maire tient à rappeler au CM la réglementation en matière d'emploi : le CM statue sur le création d'un poste temporaire ou permanent, le Maire nomme la personne de son choix. Mais à ce jour et depuis des années, c'est le CM qui choisit (volonté du Maire).

Le Maire présente au CM une demande d'emploi concernant un habitant de la Commune. Le Maire explique avoir rencontré cette personne qui sollicite un contrat à durée déterminée d'un an. Par ailleurs, son contrat rend dans le cadre des emplois aidés.

Mr Dalbavie rappelle qu'il avait été décidé qu'aucune embauche ne serait faite après un départ à la retraite afin de limiter la masse salariale, d'où son incompréhension sur cette demande.

Le Maire rappelle que lorsqu'il s'agit d'emplois aidés répondant à une situation particulière, les demandes sont systématiquement soumises à l'appréciation du Conseil, ce qui a toujours été le cas par le passé et qu'il ne fait qu'appliquer la règle en la matière.

Le Maire propose au CM de passer au vote sur la création de cet emploi à durée déterminée (1 an). Le vote à bulletin secret donne le résultat suivant :

POUR : 2, CONTRE : 8, BLANC : 3

ABSTENTION : 0

Après ce vote, le CM DECIDE de ne pas donner suite à cette demande d'emploi.

Modification du règlement intérieur de la Halle

Le Maire informe le CM qu'un contrôleur de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes a effectué un contrôle à la Halle.

Il nous a signalé un problème sur l'enseigne de la Halle. En effet, sur celle-ci, figure « Halle de produits fermiers ». A ce jour, peu d'exposants vendent des produits fermiers. Il nous suggère de changer cette enseigne ainsi que de modifier le règlement intérieur qui devra être signé par chaque exposant.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de modifier le règlement intérieur, notamment ses

articles 1 et 6 en modifiant « produits fermiers » par « produits régionaux »,

- MODIFIE l'enseigne extérieure de la Halle en indiquant « Halle de produits régionaux et d'artisanat »

- TRANSMET un exemplaire du règlement modifié à Mr Richard PAILLET, contrôleur principal à la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de la SCI MINI MAGNON

Le Maire fait part de la demande de Mr Veyret, gérant de la SCI MINI MAGNON, qui souhaite acheter à la Commune une parcelle de terrain au fond du parc de la Mairie pour installer une cuve à gaz pour le restaurant « Le Châteaubriant ».

Une discussion s'instaure, notamment, sur le problème d'accès pour la livraison. En effet, il n'est pas possible d'autoriser la livraison par le parc de la Mairie (accès trop étroit et non sécuritaire). Le Maire précise que la société REPSOL qui a fait l'étude envisage la livraison par l'avenue de la Préhistoire. Compte tenu de la sensibilité du site, la cuve devra être enterrée. Le Conseil préfère établir une servitude plutôt que d'envisager une cession du foncier. Avant de donner suite à ce dossier, le CM DEMANDE à Mr Veyret un dossier plus complet sur cette installation et notamment l'engagement de la Société REPSOL sur la livraison par l'Avenue de la Préhistoire de cette cuve à gaz.

Z.P.P.A.U.P (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager)

Le Maire fait le point sur l'avancement des deux cartes intercommunales : celle des coteaux est en bonne voie de validation par le Préfet, celle des Vallées est en attente à cause de problèmes avec la Commune de Tursac. La ZPPAUP arrive dans sa phase finale. En effet, le volet archéologique, pièce manquante au dossier, a été présenté à l'ensemble des services de l'Etat concernés. Afin de pouvoir proposer ce dossier de ZPPAUP à l'enquête publique réglementaire, le Maire propose aux élus de faire une réunion préalable avec le groupe de travail. La date est fixée au mardi, 16 octobre 2007 à 17 Heures. L'ensemble des élus intéressés sont invités à cette réunion.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2007

Z.P.P.A.U.P : Mise à enquête publique du projet

Vu la délibération du 28 mars 1995 décidant la mise à l'étude d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) sur le territoire de la commune.

Le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de ZPPAUP élaboré avec le Cabinet d'études d'Alain de La Ville comprenant un rapport de présentation, un énoncé des règles et des documents graphiques.

Le Maire rappelle qu'au projet initial de ZPPAUP, il a été demandé de rajouter un volet archéologique qui fait l'inventaire complet du patrimoine de la Commune.

Il rappelle que ce projet a fait l'objet de nombreuses études et rencontres de travail entre élus et représentants des services de l'Etat. L'enjeu est majeur pour nos deux communes associées puisque la zone de protection s'étend à l'ensemble du territoire, l'objectif étant d'aboutir à l'établissement d'un zonage et d'un cahier des charges clair s'imposant à tous, tenant compte du patrimoine et des paysages existants.

Par ailleurs, la ZPPAUP étant liée avec la carte communale, il a fallu attendre l'élaboration de cette dernière pour mettre en accord les zonages, en sachant que l'élaboration de la carte communale a été réalisée au travers d'une carte intercommunale des Vallées au sein de la Communauté de communes « Terre de Cro-Magnon ».

L'ensemble des ces pièces ayant été vérifié par la commission communale chargée de l'étude de la ZPPAUP, ce travail ayant été amorcé par le Conseil Municipal précédent.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité :

- SE PRENONCE en faveur du projet de ZPPAUP présenté,

- AUTORISE le Maire à transmettre le projet de ZPPAUP au Préfet du Département pour mise à enquête publique,

- AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Assainissement : Amélioration et extension de la filière boues de la station d'épuration des Eyzies

Le Maire présente au CM l'étude faite par le Cabinet Saunier. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 16 octobre 2007 avec les partenaires financiers, le cabinet d'études et les élus. Il a été demandé au Cabinet d'études d'établir un devis estimatif détaillé des travaux de mise en sécurité de la station de traitement des eaux usées. Ces coûts seront intégrés dans le coût général de la mise en place de la filière boue.

Le Maire indique que la solution la plus appropriée est l'épandage par filtres plantés de roseaux. Actuellement, la station d'épuration produit beaucoup de boues liquides au moment où on ne peut les épandre.

L'avantage, pour la solution proposée, c'est : moins de coût de maintenance, des bacs autonomes avec rotation, pas de problème d'odeur, une bonne intégration paysagère.

Afin de réaliser ce projet, le Maire précise qu'il manque environ 920 m² de terrain. Une demande sera faite auprès du propriétaire riverain.

Le coût de l'opération est important mais subventionné par le Conseil Général de la Dordogne et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

EVALUATION FINANCIERE DES TRAVAUX

Création du filtre planté de roseaux	259 000 € H.T
Achat de terrain et bornage	2 500 € H.T
Maîtrise d'œuvre	20 000 € H.T
Mise en sécurité des installations	11 500 € H.T
TOTAL	293 000 € H.T
TVA 19,6 %	57 428 € H.T
TOTAL	350 428 € TTC

Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité SOLLICITE du Conseil Général de la Dordogne et de l'Agence de l'eau Adour Garonne une subvention la plus élevée possible, DECIDE d'engager une négociation avec le propriétaire riverain pour l'achat du terrain nécessaire à l'extension.

Budget Assainissement : Création d'un nouveau programme

Le Maire indique que pour clarifier le budget, il est nécessaire d'ouvrir un nouveau programme concernant les travaux d'amélioration et d'extension de la filière boue de la station. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE d'ouvrir un nouveau programme

« Amélioration et extension de la filière boue de la station » au budget 2007.

Cession d'immeubles

Le Maire rappelle que la Commune est propriétaire d'une petite maison à Sireuil et que lors de la réunion du CM en date 7 juin 2007 il a été proposé de la mettre à la vente.

Le Maire indique qu'il a deux propositions mais qu'il attend encore des précisions sur une des demandes. Le Maire précise au Conseil Municipal que toutes nouvelles propositions sont les bienvenues et que cela sera étudié lors d'un prochain Conseil.

Convention avec l'Association Cultivons l'Espoir et la Solidarité en Périgord

Le Maire explique au CM que le renouvellement de C.A.E n'a pas été accordé par l'ANPE. Afin de ne pas pénaliser la personne qui bénéficiait de ce contrat, des démarches ont été faites auprès de l'Association Cultivons l'Espoir et la Solidarité en Périgord.

Grâce à l'aide de l'association, la personne a retrouvé un poste au sein de cette même association.

Afin d'aider cette association, le Maire propose au CM de signer une convention de partenariat. Elle consisterait à la mise à disposition de jardiniers(ères) au sein du service technique de la Commune, sur une base de 35 heures maximum par semaine.

Après en avoir délibéré, le CM AUTORISE le Maire à signer une convention de mise à disposition de jardiniers(ères) avec l'Association « Cultivons l'Espoir et la Solidarité en Périgord » à compter du 19 novembre 2007, DESIGNIE Messieurs Jean-Pierre Peyre et Marcel Poirier, Adjoints au Maire, pour suivre les jardiniers(ères) mis à disposition.

Don de l'Association « Les Eyzies de Tayac-Sireuil : patrimoine, environnement et développement »

Le Maire rappelle que dans le cadre de l'Aménagement de la Rue du Moyen-Age, il a fait appel à des mécènes.

Un des mécènes est la Fondation Nationale du Crédit Agricole qui a accordé un don de 24 000 €. Afin d'encaisser ce chèque, il a été nécessaire de créer une association intitulée « Les Eyzies de Tayac-Sireuil : patrimoine,

environnement et développement » présidée par Monsieur Georges Dupinet .

Les travaux d'aménagement de la Rue du Moyen-Age commençant le 19 novembre 2007, l'Association va rétrocéder à la Commune un chèque de 24 000 €.

Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE le chèque de 24 000 € et l'affecte, dans le budget, au programme « Aménagement de ruelles vers le Musée » correspondant à « l'Aménagement de la Rue du Moyen-Age »,
- REMERCIE l'Association « Les Eyzies de Tayac-Sireuil : patrimoine, environnement et développement » et la Fondation Nationale du Crédit Agricole.

Changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit « Le Téoulet »

Par arrêté du 28 septembre 2007, une enquête publique a été ouverte du 22 octobre au 5 novembre 2007 sur le projet de changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit « Le Téoulet » à la demande de Mr Clerens. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Mr le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Le CM valide ce changement.

Changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit « La Grenouille »

Par arrêté du 28 septembre 2007, une enquête publique a été ouverte du 22 octobre au 5 novembre 2007 sur le projet de changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit « La Grenouille » à la demande de Monsieur Jean MAGNOU. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Mr le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Le CM valide ce changement.

Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Commarque »

Par arrêté du 28 septembre 2007, une enquête publique a été ouverte du 22 octobre au 5 novembre 2007 sur le projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Commarque » à la demande de Mr le Président du SIAEP de Manaurie. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Monsieur le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Il précise que cette aliénation servira à fixer le périmètre de la source de Commarque. Il fait remarquer qu'il est important qu'une servitude de passage soit créée pour ne pas enclaver la parcelle de Mr

Yvan GARRIGUE (parcelle cadastrée section AV n°199 – Commune de Marquay). Le Conseil Municipal valide cette aliénation.

Déclassement et aliénation d'une partie de la voie communale n° 1

Par arrêté du 28 septembre 2007, une enquête publique a été ouverte du 22 octobre au 5 novembre 2007 sur le projet de déclassement et d'aliénation d'une partie de la voie communale n°1 au profit du Conseil Général de la Dordogne. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Mr le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Le CM valide ce déclassement et cette aliénation.

Changement d'assiette d'un chemin rural aux lieux-dits « Les Barrières » et « Grand-Bois »

Par arrêté du 28 septembre 2007, une enquête publique a été ouverte du 22 octobre au 5 novembre 2007 sur le projet de changement d'assiette d'un chemin rural aux lieux-dits « Les Barrières » et « Grand-Bois » à la demande de Mr Lucien LABORDERIE. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Mr le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Le CM valide ce changement d'assiette.

Déclassement et aliénation de chemins ruraux au lieu-dit « La Mouthe »

Par arrêté du 28 septembre 2007, une enquête publique a été ouverte du 22 octobre au 5 novembre 2007 sur le projet de déclassement et d'aliénation de chemins ruraux au lieu-dit « La Mouthe » à la demande de Messieurs Bernard et Francis DAZAT. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Mr le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Le CM valide ce déclassement et cette aliénation.

Demande de changement d'assiette

Le Maire expose au CM que pour permettre la création d'un nouveau chemin de randonnée, la Communauté de Communes « Terre de Cro-Magnon » a demandé à Mr Bourrieau la délimitation du chemin rural allant de « Peyre-Blanque » au « Pech de Bertrou ». Un changement d'assiette a été demandé par Mr Daniel SEGONDAT, propriétaire des parcelles 547 et 592 au lieu-dit « Pech de Bertrou ». Mr Bourrieau a établi le document d'arpentage en

tenant compte de cette demande de modification.

Après en avoir délibéré, le CM :

- SOUHAITE que Mr Daniel SEGONDAT s'engage, par courrier, sur la prise en charge des travaux, des frais de géomètre et de notaire avant de passer ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Equipement informatique de l'école

Le Maire fait part d'une convention qui a été signée entre la Préfecture de la Dordogne et le Conseil Général de la Dordogne afin d'aider les communes pour équiper les écoles d'ordinateurs neufs, dans le but de lutter contre la fracture numérique et familiariser l'élève à l'usage des technologies de l'Information et de la Communication. Les besoins estimés pour l'école des Eyzies sont de 2 ordinateurs. Les participations de l'Etat et du Département sont fixées à hauteur : 40 % pour l'Etat et 40 % pour le Département, soit 80 % du total HT des achats pour les communes de moins de 2000 habitants.

Après en avoir délibéré, le CM :

- DECIDE de l'achat de ces 2 ordinateurs au prix de 513,74 € HT l'unité (devis établi par l'UGAP),

- SOLLICITE l'aide de la Préfecture de la Dordogne et du Conseil Général de la Dordogne.

Déplacement du bureau de vote n°1

Le Maire indique au CM que les prochaines élections municipales et cantonales auront lieu les 9 et 16 mars 2008.

Comme en 2001, il a été sollicité auprès de Monsieur le Préfet de la Dordogne, la modification de l'arrêté créant les 2 bureaux de vote, l'un à la Mairie des Eyzies, l'autre à la Mairie de Sireuil. Dès l'instant où cela est provisoire cela relève de la compétence communale et non d'un arrêté préfectoral.

Afin d'organiser les élections de mars prochain dans les meilleurs conditions possibles, le Maire propose de déplacer le bureau de vote de la mairie des Eyzies à la Halle.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de déplacer le bureau de vote de la Mairie des Eyzies à la Halle pour les élections de mars prochain. Une large publicité du déplacement du bureau de vote sera faite et le jour des élections, une affiche sera apposée au bureau habituel rappelant le changement opéré.

Urbanisme : Délégation de signature

Le Maire expose au Conseil Municipal que la réforme des autorisations d'urbanisme en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2007 a alourdi les tâches du Maire. Il doit notamment respecter le délai d'instruction d'un mois durant lequel il enregistre le dossier et réalise une première vérification de son contenu pour délivrer un récépissé, transmettre éventuellement un exemplaire au service départemental de l'architecture et du patrimoine dans la semaine qui suit le dépôt, afficher la demande la transmettre au service instructeur.

Pour faire face à ces nouvelles obligations, le Maire peut déléguer, par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Trémouille soulève le problème du renforcement électrique de « Lasserre Perdissou ». Le Maire indique qu'un propriétaire refuse de signer la convention de passage d'une tranchée de 2 mètres, ce qui est très ennuyeux pour les habitants. Mr Trémouille se propose de rencontrer les propriétaires concernés pour les convaincre du bien-fondé de ces travaux.

Mr Dalbavie demande où en est l'éclairage de la passerelle. Le Maire précise que le devis de réparation est très élevé. Mr Peyre pense qu'il faudrait étudier un autre système.

Mme Andrieu demande si 2 petits jeunes du Bugue qui vont faire le « Camel Trophy » peuvent demander une subvention à la Commune. Le Maire indique qu'ils peuvent déposer une demande de subvention.

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.
LES DELIBERATIONS COMPLETES PEUVENT
ETRE CONSULTEE A LA MAIRIE

www.pole-prehistoire.com

Actualités du Pôle International de la Préhistoire

Construction aux Eyzies du premier Centre de la Préhistoire du Pôle International de la Préhistoire (PIP)

Le futur Centre se tourne résolument vers l'avenir. Un avenir au service du passé puisqu'il assurera la valorisation touristique, culturelle et pédagogique des sciences de la préhistoire et de l'archéologie, tout en servant de lien avec le Musée National de Préhistoire qui est un partenaire essentiel du projet. Une liaison directe est prévue avec l'autre rive de la départementale, sur laquelle sera aménagé un parc de stationnement public de 400 places, pour le Centre et le Musée.

Après le concours de 50 architectes candidats, puis la sélection de trois projets, les commanditaires ont choisi leur lauréat. Il s'agit de Raphaël Voinchet, architecte de 31 ans, espoir 2007 du ministère de la Culture, de W-Architectures de Toulouse : « Le bâtiment est conçu comme un ruban de lumière qui se déploie tout en horizontalité par opposition à la verticalité de la falaise. Adossé visuellement à la falaise, il favorise l'idée de l'abri-sous-roche protecteur.». Il s'agit bien d'un vaste programme architectural contemporain par sa totale autonomie en énergie et l'intégration des dernières technologies.

La construction est prévue à l'emplacement d'une ancienne usine désaffectée dans la rue du Moulin. La démolition de ce bâtiment sera suivie de fouilles préventives. Les travaux devraient commencer début 2009 et la livraison est programmée pour fin avril 2010.

Un ensemble financé par le Conseil général, maître d'ouvrage, le Conseil régional et l'État.



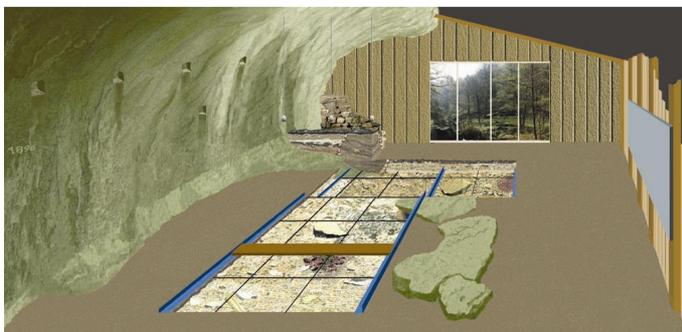
Image : Raphaël Voinchet pour W-Architectures

Centre de la Préhistoire des Eyzies : horizon 2010

Un module de fouilles « nouvelle génération ».

Le projet initial a évolué et l'espace a été défini pour recevoir l'équipement des fonctions qui lui ont été attribuées, sur une surface de l'ordre de 2 000 m². En premier lieu, il comprendra une salle d'exposition temporaire de 300 m² qui s'inscrit dans la complémentarité des infrastructures du musée ; elle sera modulable en gradins pour permettre d'accueillir 230 personnes. Il offrira ensuite des salles réservées aux projections, à la documentation pour la jeunesse, à l'information en terme d'offre touristique et d'animation, à l'accès documentaire assorti d'une cyberbase avec 10 à 12 postes informatiques. Il comprendra également une cafétéria et une boutique.

Mais la véritable révolution sera la mise en place d'un « espace de pédagogie et d'initiation à l'archéologie », qui a fait l'objet d'une étude spécifique. Un module de fouilles « nouvelle génération » sera présenté avec un abri-sous-roche reconstitué proposant deux niveaux stratigraphiques, l'un du Moustérien, l'autre du Magdalénien. Un dispositif restituera l'ensemble des paramètres d'un chantier réel, équipé d'enregistrements laser, d'ordinateurs et, à proximité, d'un



laboratoire des sciences pour le traitement des pièces « archéologiques ». Le centre de la Préhistoire se préparera ainsi à donner une image vivante et lisible de la Préhistoire, élargie *in situ* par un espace de présentation offrant une vision globale de la vallée.

Image PIP

Les Chemins de la Préhistoire : la Boucle de la Micoque

Pour clôturer « Préhistoire en fêtes » et « Randonnée en fête » 2007, 130 marcheurs ou amateurs d'archéologie avaient réservé leur journée du 27 octobre pour découvrir ou redécouvrir sous un autre angle une partie de la Vallée de l'Homme. Les passionnés venaient de toute la Dordogne et le choix de la date (premier jour des vacances de Toussaint) s'avérait judicieux en permettant aux propriétaires de résidences secondaires de rejoindre les aventuriers locaux.

Douze kilomètres ensoleillés au départ des Eyzies, pour parcourir 350 000 ans d'histoire de l'Humanité, avec des haltes stratégiques auprès des principaux sites et gisements, dont les fondements étaient exposés par Jean-Jacques Cleyet-Merle, Directeur du Musée National de Préhistoire. Deux arrêts botaniques étaient assurés par Michel et Véronique Guignard, des « Jardins de Limeuil », et des séquences à destination des enfants ou liées à l'environnement étaient présentées par Christophe Vigier, de « Chroniques Sapiens ».



Photo PIP

Le public a également pu découvrir le nouvel emplacement de la clôture du gisement de la Micoque, la nouvelle portion de chemin qui complète la boucle et quatre panneaux signalétiques prototypes.

Pour le printemps, une quinzaine de ces panneaux jalonnait l'ensemble du tracé et la Boucle de la Micoque sera alors ouverte, en tant que « Chemin de la Préhistoire », en randonnée libre.

Une randonnée de découverte sera également organisée à cette période à l'occasion de la mise en place de l'ensemble des panneaux sur cette boucle.



OFFICE DE TOURISME TERRE DE CRO-MAGNON

Regroupement à l'échelle intercommunale

2007 a marqué un tournant important dans l'organisation de l'office de tourisme des Eyzies. La gestion de l'office a été confiée à une structure intercommunale compétente sur les 14 communes de la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon et qui associe désormais le personnel des Eyzies à celui de Rouffignac et du Bugue. Si le travail d'accueil n'a pas changé, les tâches administratives ont été réorganisées au profit d'une plus grande disponibilité des agents pour les touristes.

Par son action quotidienne, en apportant des informations précises et de qualité, l'office tâche de rendre simple et agréable le séjour des touristes.

Pour financer ces missions, **la taxe de séjour** est désormais perçue en totalité par l'office. De plus, la Communauté de communes contribue à l'équilibre financier de la structure. Ces ressources permettent de **financer l'activité quotidienne de l'office** :

- Accueil et information des touristes,
- Promotion du territoire avec les partenaires du Pays du Périgord Noir (représentation sur les salons notamment),
- Expédition de documentations,

Pour 2008 **deux nouveaux documents** seront réalisés par l'office pour améliorer l'information des touristes :

- Réalisation d'un **livret « Annuaire du tourisme »** présentant l'ensemble de l'offre touristique du territoire ainsi que des informations sur les services complémentaires indispensables (commerces, médecin, etc...) et qui sera financé par l'office ;
- Réalisation d'un **plan du territoire et des centres bourg** visant à fournir un support de qualité pour orienter et renseigner les visiteurs. Ce document sera financé avec le soutien de partenaires.

Enfin, après un travail de sélection rigoureux, l'office a choisi le prestataire qui sera en charge de la réalisation de son **nouveau site Internet**. Cette plateforme moderne et dynamique doit améliorer la visibilité de l'offre du territoire et favoriser la sélection de notre destination par les touristes. La transition entre les sites existants doit se faire pour la saison 2008.

Le regroupement a donné à l'office de nouveaux moyens. Ceux-ci sont réinvestis pour une amélioration constante de la qualité des services.

INFO : La Communauté de communes s'est engagée par délibération à ne pas changer les tarifs et le mode de perception de la taxe de séjour en 2008.

Saison 2007

Il est toujours difficile de tirer des conclusions définitives sur la qualité de la saison avant la fin de l'année. Les différentes échéances électorales du printemps n'ont pas favorisé la fréquentation des français. Aux mois de juillet et d'août, le village a été bien fréquenté. Le

temps maussade a favorisé les visites des sites aux détriments des activités de plein air (baignade, canoë notamment). A l'automne, il y a peut-être eu un effet « Coupe du Monde de Rugby » : en tout cas, nous avons vu passer des Australiens mais aussi des Néo-Zélandais ! Entre les matchs, ils ont, semble t'il, pris le temps de visiter notre région.

Un nouveau projet « Les Eyzies : Village de séminaire »

Afin de développer l'activité en moyenne saison, une idée germe dans le village. L'offre hôtelière, la capacité de l'auditorium du Musée (120 places) ainsi que la richesse du village en terme d'activités sportives et culturelles peut permettre de développer le tourisme d'affaire dans un cadre original. Les congressistes peuvent devenir de futurs touristes mais aussi faire marcher l'ensemble des commerces du village durant leur séjour. Un stagiaire de l'office a travaillé sur ce sujet cet été. Les conclusions de son travail seront bientôt disponibles et pourront permettre de proposer un schéma d'organisation pour envisager le développement du tourisme d'affaire.

Sylvain PECHCONTAL, Directeur.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tous les amateurs de littérature s'étaient donné rendez-vous à la halle vendredi 30 novembre afin d'assister à la lecture de morceaux choisis du roman « Le Guépard » de Giuseppe Tomasi di Lampedusa par deux comédiennes, Catherine Schuhmacher du Melkior Théâtre et Fanny Chartier.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'animations intitulé « Etranges lectures » que le Conseil Général, au travers de sa Bibliothèque départementale de prêt, présente dans différentes bibliothèques. Des lectures de textes et expositions autour des littératures étrangères sont proposées en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de la Dordogne.

L'Italie était donc à l'honneur et c'est avec plaisir que nous avons pu accueillir un grand nombre de lecteurs qui avaient fait le déplacement ce soir là, ce dont nous les remercions sincèrement.

Sur des airs italiens joués à l'accordéon par Monsieur Spadi nous avons tous terminés la soirée par un apéritif aux couleurs du pays.

Le livre « LE GUEPARD » et le DVD du même nom peuvent être empruntés à la bibliothèque tout le mois de décembre ainsi que de nombreux livres d'auteurs italiens.

Pour information nous vous rappelons que les CONTES DE NOEL auront lieu à la bibliothèque municipale le **mercredi 19 décembre 2007 à partir de 14h 30.**

A TOUS JOYEUX NOEL ET UNE
BONNE ANNEE 2008.

F. MARTIN

TELETHON 2007

Cette année la météo ne fut pas notre alliée...

Mais la mobilisation conjointe de la commune et de beaucoup d'associations a permis de passer une journée conviviale et de récolter des fonds pour une cause essentielle.

La journée s'est déroulée au stade municipal. Elle a démarré par une marche, s'est prolongée par un solide pique-nique barbecue (merci aux cuisiniers entre autre des Vieilles bielles agricoles !) et a continué par le tirage de la tombola, d'un atelier tricot, d'activités d'intérieur avec les jeux érudits de Georges Dupinet. Puis vinrent les crêpes, les gaufres et la buvette... Chacun pouvait également repartir avec une fleur (« Une pensée pour le Téléthon »). Toutes ces activités ont permis d'alimenter les recettes de dons.



Malgré la pluie nous avons récolté la somme de 1 969,33 € qui a été intégralement versée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Merci à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens. Nous signalerons les gestes de la Société de chasse avec une vente de morceaux de biche au profit du Téléthon, les dons des associations des Bisons, des Anciens du football, du Club du temps libre ou du Tennis.

Et nous souhaitons du réconfort à Henri Lachèze, à qui nous adressons tous un chaleureux salut.

Gilles Muhlach, Coordinateur Téléthon 2007

ASSOCIATIONS

LES VIEILLES BIELLES AGRICOLES DU PERIGORD



Depuis juillet 2003, les battages à l'ancienne « à la patte d'oie » rencontrent un succès grandissant auprès des estivants comme au près de la population locale. Malgré un été médiocre une foule nombreuse est venue découvrir des scènes d'antan y compris le vide grenier organisé par l'Amicale Laïque. Pour clôturer cette belle journée, près de 200 personnes sont venues déguster le fameux repas des battages animé par notre orchestre local.

Je voudrais encore une fois remercier toutes les personnes à qui nous devons cette réussite et nous espérons que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine.

François CONSTANT et Bruno URIZZI, secrétaires

AMICALE DE SIREUIL



Nous voici fin 2007 les activités de l'amicale se sont déroulées dans une bonne ambiance et une franche gaieté (surtout le lundi après midi).

Le 6 octobre a eu lieu un concours de pétanque organisé par la jeune équipe dynamique du village. 14 équipes se sont affrontées (cordialement), le beau temps étant de la partie, la soirée s'est terminée après avoir fêté la victoire de l'équipe de France de rugby. Rendez-vous est pris pour 2008.

Les activités récréatives du lundi après-midi ont repris à partir de 14h30 salle de l'amicale.



Les ateliers peinture, dessin, initiation à la fabrication d'objets en perles se tiennent salle de l'amicale le jeudi à partir de 15h.

L'arbre de Noël aura lieu le 15 décembre à partir de 15h au centre de loisirs.

L'assemblée générale est prévue le 26 janvier 2008 à partir de 11h salle de l'amicale et sera suivie du repas annuel au centre de loisirs de Sireuil à 12h30.

Faites vous inscrire au 05/53/29/64/51 ou au 05/53/29/64/82 .Venez nombreux.

Le Loto est fixé au 1^{er} mars 2008 à partir de 20h le lieu reste à déterminer : soit à la salle

communale, soit au centre de loisirs (un panneau sera apposé devant la mairie)

Le Feu de la St Jean est prévu mais la date n'est pas encore fixée.

L'amicale de Sireuil compte sur votre présence aux différentes manifestations et vous souhaite une bonne et heureuse année 2008.

Anne-marie FILLERIN, Présidente.

AS LES BISONS

L'AS Les Bisons vous communique les dates des matches au Stade Municipal à partir de 15h00 :

- le 13 janvier contre Limeuil 3
- le 17 février contre St Avit-Sénieur 1
- le 16 mars contre Sarlat Portugais 2
- le 6 avril contre Sarlat FC4
- le 20 avril contre l'entente Périgord noir 2
- le 4 mai contre Belvès 2
- le 18 mai contre Proissans 2

Remerciements à toutes les personnes souhaitant supporter la jeune et nouvelle équipe.



Les nouveaux Bisons, promotion 2007-2008

PHOTO TITIA CARRIZEY-JASICK

Les anciens du football Les Eyzies



L'association « Les anciens du football Les Eyzies » a permis de structurer les activités d'un groupe de footballeurs vétérans qui, à leur rythme, souhaitent continuer à courir et à jouer sans pression quelques matches. Qu'on se rassure, la qualité technique est toujours là et certains courent vite pour des vétérans !

Autour du Président Jean-Luc Sorbier et des Vice-présidents Philippe Jugie et Alain Mazel, que vous pouvez contacter, cette association participe à la vie de la commune par exemple pour la fête de la

Vézère du 14 août ou pour le Téléthon. Elle a également organisé deux fois depuis l'année dernière une sortie en car pour assister à un match au stade Geoffroy Guichard, le chaudron de Saint-Etienne. Cette année les Verts affrontaient Sochaux, ils ont gagné et tout le monde a apprécié (cf photo), même si le chaudron était je crois le coin le plus froid de France ce soir là.
A bientôt pour de nouvelles aventures...

Gilles Muhlach



C'est sous un soleil radieux que les chineurs sont venus nombreux ainsi que les exposants. Tout était donc en place le dimanche 14 octobre pour faire du vide grenier annuel un véritable succès.

Effectivement les bénéfices de nos manifestations serviront à financer les projets de l'équipe enseignantes de l'école des Eyzies ainsi que le Noël des enfants et diverses sorties prévues.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une belle et heureuse année 2008.

Le bureau.



Calendrier des manifestations à venir :

Janvier : assemblée Générale

Samedi 29 Mars : Carnaval thème le futur

7 et 8 Juin : sortie à la mer Saint Georges de Didonne



Club du temps libre

2^{ème} semestre 2007 : Il s'est passé...

Nos activités ont repris en septembre par un pique-nique dans le parc ombragé en bordure de Vézère chez nos amis J. et H. Beauger. Les plus courageux ayant parcouru le circuit des Gorges d'Enfer en guise d'apéritif. Ces petites marches se renouvellent régulièrement les 2^e et 4^e vendredis du mois, les rendez-vous étant fixés à 14h au parking des cars.



-Côté voyages et sorties : il y eût une sortie de 6 jours dans les Pyrénées Orientales où les 31 participants ont découvert ou retrouvé ce pays catalan de la Méditerranée aux contreforts de Font-Romeu.

Le 16 octobre nous sommes partis pour une journée à Bordeaux admirer la partie de la ville classée patrimoine mondial de l'Unesco.

Le 1^{er} décembre un car complet nous amena à Bordeaux retrouver les vedettes des années 60 dites yé-yé se produisant à la patinoire.

-Côté agapes : La traditionnelle journée du 11 novembre à la halle aura réuni plus de 80 convives autour d'un succulent repas suivi de « mise en forme par l'orchestre-maison ».

Une soirée repas suivie de belote et jeux s'est déroulée au local du club au profit du téléthon.

Prévisions du 1^{er} semestre 2008

Tout d'abord l'assemblée générale annuelle du club le dimanche 13 janvier suivi du non moins traditionnel repas.

Côté sorties : Une journée sera recherchée pour la fin du printemps et nous envisageons et étudions une sortie de 8 j. en Irlande pour le mois de juin.

La choucroute si appréciée est prévue pour fin février ou début mars.

En résumé toujours autant d'animations au club, certains y ayant fait leurs premiers pas en informatique ; de nouvelles activités pouvant toujours s'ajouter les mardis après-midi au local du club.

N'ayez pas peur de nous rejoindre, l'âge n'étant pas un obstacle : c'est ouvert de 47 ans(ou moins) à 97 ans(ou plus), la cotisation annuelle étant modique de 13 €.

Nous remercions la municipalité pour son aide très précieuse et vous adressons nos vœux de bonne et heureuse année 2008

A bientôt...

Jean-Pierre LAVAL, Président.

CLUB NATURE



LA SALAMANDRE



Les vacances d'été sont terminées.

Le Club Nature a repris ses activités début Octobre, avec un nouveau local, celui de l'ancien centre de tri postal des Eyzies.

Petit rappel : le Club Nature a pour but de mieux faire connaître la Nature qui nous entoure et par conséquent de la Protéger.

Qu'y a t'on fait depuis le dernier bulletin ?



MERCREDI 30 MAI 2007
SORTIE AUTOUR DE L'ETANG DE TAMNIES

Observation : écrevisses à pattes grêles , Perches soleil, de perche de petite taille (6 cm environ), d'un jeune brochet (20 cm) sorti de l'eau par un enfant pêcheur, de toutes petites grenouilles (0,5 cm .) de grenouilles des champs au milieu des Elodées.

MERCREDIS 13 ET 17 JUIN 2007
NETTOYAGE DU

LAVOIR DE SIREUIL

Le CPN cherchait un point d'eau à entretenir, à observer dans le temps afin de mieux faire connaître la vie aquatique aux membres. Nous avons fait part de ce désir à M. TREMOUILLE, maire de Sireuil, qui nous a aussitôt orientés vers le lavoir du village, situé au centre du bourg. Oublié des plus jeunes, les Anciens du village lavaient leur linge et buvaient l'eau de la source. Envahis de cresson, orties, lentilles d'eau et de beaucoup de déchets jetés par l'Homme, il ne ressemblait plus à rien.



Et c'est ainsi, qu'armés de pioches, pelles, seau, gants, bottes et de beaucoup de volonté, le groupe s'attaqua à la remise à jour de ce petit patrimoine. Nous y avons déjà observé, tritons, larves de libellules, têtards...

MARDI 2 OCTOBRE 2007
SORTIE BRAME DU CERF

Le brame commence début septembre et dure un mois environ. Les Cerfs dominants s'intimident par de puissants cri rauques (brame).RDV 21 h, nouveau local CPN, dans le centre des Eyzies. Lieu d'écoute ; La Vergnole, lieu dit sur la commune de Campagne. Ciel étoilé, bonne humeur et boissons chaudes, rien de tel pour passer une bonne soirée.

MERCREDI 10 OCTOBRE 2007

SORTIE FORET DE CAMPAGNE

Un sentier de découverte, balisé par le Conseil Général, formé de 2 boucles (3 et 6 Km), est agrémenté de panneaux d'informations sur la faune, la flore et l'histoire de la forêt.

Et c'est sous quelques averses que notre groupe a découvert la petite boucle de 3 Km, avec le château de Campagne en restauration, des traces d'animaux (WC à genette, empreintes ...), des champignons bien luisants, des coups de tonnerre et une bonne ambiance. Les cluzeaux nous ont abrités le temps du goûter.

MERCREDI 24 OCTOBRE 2007

SORTIE FORET DE "TAYAC"

Les gourmandises de l'automne.

Les poches se sont vite remplies de châtaignes, écorces d'arbres, pierres, feuilles...Début de la promenade aux Fosses, à Tayac, en passant par le chemin des 7 frères. Guidée par Gisèle ROUX, le groupe de petits et grands, a découvert différents champignons, plantes et arbres de nos campagnes. Merci Gisèle.

SORTIES A VENIR

- **10/11 Rencontre avec le Club Nature LES CHOUCAS aux étangs de la Jemaye.**
- **14 et 28/11 participation à l'atelier Art Plastique tenu par l'Amicale laïque.**
- **5/12 sortie chauve-souris près de Bernifal.**
- **15/12 journée au Parc ornithologique du Teich (33), avec LES CHOUCAS.**

Si la nature vous émerveille, rejoignez-nous.

CONTACT :

Lysiane : 05.53.05.50.74
Dominique : 05.53.46.32.30
Marion : 05.53.35.10.40



L'Association

« Passants Soyez Heureux »

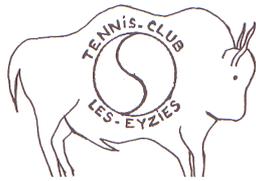
a fêté au dernier printemps ses 4 ans d'existence, et se voue toujours à encourager l'expression « créatrice » dans toutes ses formes, mais surtout par la voie de l'écriture. Elle organise divers ateliers, regroupant des publics français et anglais, et s'ouvre à de nouveaux projets à Périgueux et à Bordeaux.

Il y a régulièrement des stages approfondis sur plusieurs jours, par exemple la rencontre mémorable de cet été en août avec le thème « Carnets de Vagabondages Périgourdin » qui a inclus des randonnées dans la région et une nuit d'écriture à la belle étoile.

Toute personne intéressée à découvrir l'écriture créatrice, est invitée à participer à nos ateliers qui se déroulent dans l'atelier de l'intervenante Jane Westerveld aux Eyzies, et dans la bibliothèque de St Cyprien.

Pour plus de renseignements sur les ateliers, les stages et les inscriptions, veuillez appeler Jane Westerveld au 05 53 06 98 63

« Passants Soyez Heureux » et bienvenus !



TENNIS CLUB DES EYZIES

Nouvelle saison pour le tennis club des Eyzies. Après un été stable au niveau des locations, les habitués se retrouvent régulièrement pour s'amuser dans un endroit des plus agréables, les trois courts étant maintenant entièrement rénovés.

L'école de tennis, encadré cette année par Jean-François Barrière que nous remercions ici pour sa disponibilité, a repris les samedi matins. Trois groupes sont formés se répartissant la matinée de 9h à 12h. Vous pouvez toujours inscrire vos enfants, le samedi matin, sur place aux terrains.

Nous rappelons que les renseignements et les adhésions (licences, locations, etc...) se font auprès d'Anne-Marie EYMARD au bureau de Tabac (tel. 05 53 35 22 89).

Dans la vie du club, la journée « Tennis en fête » organisé le 2 juin 2007, rassemblant initiés et débutants a remporté un vif succès. Petits et grands sont venus nombreux, les trois courts ont résonné jusqu'au soir au son des balles et des rires. Un repas champêtre et une bourriche sont venus agrémente ce samedi ensoleillé.

Au niveau des compétitions par équipe, le championnat du Périgord débute le dimanche 11 novembre, 2 équipes masculines sont engagées. Les coupes de Guyenne débiteront courant avril 2008 avec cette année une deuxième équipe masculine en compétition.

L'Assemblée Générale aura lieu courant janvier 2008. une date sera communiquée ultérieurement. Vous êtes tous les bienvenus au Club-House.

Les membres du bureau et l'ensemble des joueurs vous souhaitent une bonne et heureuse année tennistique 2008.

Le Président, Michel MAGNANOU.



« *Cultivons l'espoir et la Solidarité en Périgord* »

Les Bories

24260 St. Félix de Reilhac et Mortemart



RESEAU COCCAGNE

IMPLANTATION DE LA STRUCTURE :

Etabli à St. Félix de Reilhac et Mortemart (zone rurale), l'association a pour but de soutenir des personnes en situation délicate dans son bassin de vie.

En février 2000, nous ouvrons le jardin tout en adhérant au réseau Coccagne et ainsi affinons notre projet de réinsertion socioprofessionnel par le biais du maraîchage biologique.

OBJECTIFS :

L'association propose aux jardiniers :

- ✿ Des parcours personnalisés pour une intégration professionnelle, sociale et personnelle.
- ✿ De rebondir sur de nouveaux projets
- ✿ Des outils : A.N.P.E ; Espace Economie Emploi, banque alimentaire, vestiaire, co-voiturage, formation, Mission Locale, Croix Rouge, Secours Catholique, Garage de la Main Forte, Emmaüs, AFAC 24
- ✿ Des ateliers : Code de la route, encrier (remise à niveau en orthographe et calcul), cuisine, Initiation Informatique (Word et Excel), Simulation d'entretien d'embauche.

L'association propose aux adhérents-consommateurs la possibilité de recevoir un panier de légumes par semaine. C'est soutenir une action sociale entre adhérents-consommateurs et jardiniers.

CREATION D'EMPLOI :

Le jardin est cultivé par des personnes employées en contrats aidés, sous la responsabilité d'une équipe encadrante.

Ils travaillent selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, au gré des aléas climatiques.

PROJETS :

- ✿ Développer le réseau d'adhérents
- ✿ Diversifier la production
- ✿ Développer un partenariat d'acteurs économiques pour créer une dynamique dans le secteur de l'emploi.

COTISATIONS :

Adhésion annuelle à l'association : 30 euros

Adhérents consommateurs :

✿ 1 panier de légumes / semaine : 12 euros

✿ ½ panier de légumes / semaine : 6.50 euros

} + 1 euro à chaque livraison.

Des points de livraison sont organisés :

MERCREDI : Rouffignac (M. Lancement), Plazac, Montignac, les Eyzies, le Bugue, Sarlat (Espace Economie Emploi, la Main Forte).

JEUDI : St. Félix de Reilhac (au jardin), Lacropte, Vergt, Périgueux (Lycée agricole, Ets Lascaud-Simon).

Le premier panier de légumes est offert.

Nous remercions nos partenaires et financeurs:

Conseil Général, Conseil Régional, Mairie de St. Félix de Reilhac, Fondation Cuisse d'Espagne;
A.G.B.F.I.P.H., D.D.T.E.F.P., D.D.A.S.S., M.S.A., C.L.A.S. du Bugue, F.S.E.

Paroisse St. Martin, Réseau Coccagne, F.N.A.R.S., Chantier Ecole, Secours
Catholique, Croix Rouge, A.D.A.F., Fondation de France, Carrefour Solidarité.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES DES EYZIES DE TAYAC - SIREUIL

Amis propriétaires et résidants de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil.

L'association tient à rendre un hommage particulier à nos deux amis chasseur Messieurs Guy MANIERE et Henri MERCAT qui nous ont quittés dernièrement en laissant derrière eux l'image plus que parfaite de chasseurs émérites et dont la courtoisie était exemplaire.

Nous tenons aussi à remercier la Mairie ainsi que tous les habitants de la commune qui se sont joints à nous afin de réaliser la fête nationale du 14 juillet où nous avons pu assister à un magnifique feu d'artifice.

Le mois d'août a vu la réalisation de deux splendides brocards à l'approche qui ont récompensés le tireur et nos valeureux accompagnateurs. La politique de clôture des terres agricoles, le piégeage régulier et l'ouverture anticipée de la chasse au sanglier au 15 août, nous a permis de limiter en grande partie les dégâts causés aux cultures par le grand gibier, qui il faut le rappeler, est en constante augmentation.

Depuis le mois de septembre, la ferme volonté de notre équipe de réintroduire le petit gibier dans notre belle vallée de l'homme commence à porter ses fruits. En effet, de nombreux promeneurs, amis de la nature et chasseurs peuvent avoir le loisir d'apercevoir au détour d'un bosquet de beaux faisans communs et de magnifiques bartavelles. Ces lâchés sont d'autant plus encourageants qu'après la fermeture de la chasse à la perdrix rouge, de nombreux spécimens sont encore présents dans notre belle campagne.

Amis propriétaires, vous aussi, vous pouvez faciliter la réintroduction du petit gibier sédentaire en nous accordant la réalisation de jachères fleuries sur vos terrains inoccupés.

Au vu du franc succès du repas de chasse de l'année dernière, ce dernier sera bien entendu reconduit cette année. Il aura lieu le **samedi 16 Février 2008** à la halle paysanne des Eyzies. Vous pourrez ainsi vous y retrouver entre amis dans la joie et la bonne humeur afin de savourer un succulent repas champêtre.

Si vous êtes désireux de vous inscrire à l'examen du permis de chasser vous pouvez nous contacter avec grand plaisir, notre secrétaire se chargera de toutes les modalités. Bien entendu, la société de chasse compte toujours parmi elle deux piégeurs agréés qui pourront vous aider en cas de présence de nuisibles sur votre propriété et ce tout au long de l'année.

Tous les adhérents de la société de chasse et moi-même tiennent à remercier sincèrement les propriétaires ayant eu l'amabilité de nous faire part de leur droit de chasse afin d'améliorer la gestion cynégétique de notre territoire.

Le président
Jean-François CHROBAK



COMITE DE JUMELAGE LES EYZIES/PUENTE VIESGO

« Pour notre séjour du mois d'octobre en Cantabrie le comité avait fixé un prix écrasé, un prix au ras des pâquerettes, un bas prix obtenu grâce à la réserve financière du comité de jumelage, grâce à l'aide formulée par la mairie que nous remercions, un prix promo pour permettre au plus grand nombre des Amis de Puente Viesgo de faire le voyage : 70,00 Euro par personne. 17,50 Euro par jour pour se laisser porter sur un trajet de 1500 Km par les cars Rey, aller entre autre visiter Santander par la mer, découvrir les nouvelles grottes de monte castillo, séjourner dans l'immense parc animalier de « cabarceno ».....tout cela repas compris. Nos amis espagnols nous attendaient et vous imaginez avec quelle ferveur, quelle joie. Notre dernière rencontre à San Sébastien s'était montrée tellement porteuse de renouveau, prometteuse de la joie de nous retrouver au mois d'octobre !

Mais voilà, la date de ce voyage qui correspondait à une fête nationale espagnole, a sans doute été mal choisie par notre bureau périgourdin. Tout un chacun a eu de bonnes excuses toutes plus respectables les unes que les autres et seulement 24 personnes dans les Eyzies et ses alentours ont témoigné de l'intérêt pour ce voyage. Il en fallait 49 pour donner une image représentative de notre comité, honorer les préparatifs de réception réalisés par Magdalena et le bureau de Puente Viesgo, amortir ne serait ce que le prix du trajet.....

Pour la première fois depuis la naissance du jumelage entre les Eyzies et Puente Viesgo, il nous a fallu annuler le voyage. Grande déception de part et d'autre de la frontière !

Manque de motivation, manque de communication, manque de discernement quant à la bonne période.....le bureau s'interroge aujourd'hui sur les causes de

l'échec du mois d'octobre. Cette réflexion nous conduira sans nul doute à mieux organiser un nouveau départ à la rencontre de nos amis de Puente Viesgo au cours de l'année 2008.

Toujours avec l'idée de mobiliser, de dynamiser l'esprit même du jumelage, de pouvoir ouvrir à toutes les bourses la possibilité de se rendre en Cantabrie, notre comité s'est investi avec grand succès dans diverses manifestations. Ce fut d'abord le repas de la Fête de la Vézère du 14 Aout en collaboration avec les Anciens du foot des Eyzies, et de la mairie qui offrait un magnifique feu d'artifice. Dîner champêtre au bord de l'eau avec un grand clin d'œil à l'Espagne avec la sangria préparée par les expertes de notre bureau, et une somptueuse paëlla concoctée de main de maître par notre traiteur préféré et son équipe. Une belle réussite.

Au mois d'octobre le premier quine de l'hiver aux Eyzies était organisé par le Comité de Jumelage. Un petit air espagnol planait dans la halle paysanne à travers les lots offerts par le comité : jambons « serrano », plats à paëlla garnis de délicieux produits typiques, vins et liqueurs espagnolesGrand merci à tous les acteurs économiques des Eyzies mais aussi des environs qui ont offert des lots magnifiques, élevant notre quine par sa valeur à un rang des plus honorables. La suprême qualité en avait été assurée par Gérard Bauchet qui en conduisit toute l'organisation.

Le point d'orgue de ce quine, le dernier carton plein, n'était pas rien. Il devait être l'émanation même de l'esprit du jumelage les Eyzies et de Puente Viesgo. Il devait offrir à son gagnant un lot qui représente au plus ce qu'est le jumelage, ce maillage entre un village de Cantabrie et notre village. Ce gros lot offert par les 2 comités

des Eyzies et de Puente Viesgo est un long week-end pour 2 personnes trajet, dîners, séjour compris à « la posada La Anjana » à Puente Viesgo.



Anna-Bella Carrola Dos Reyes des Eyzies est l'heureuse gagnante. C'est au printemps 2008 qu'elle partira au pied des Picos de Europa accompagnée de la personne de son choix. Pourquoi pas Pascal Bouchard ! Félicitation à tous les deux. Déjà nous imaginons l'accueil qui va leur être réservé et leur laissera sans nul doute un souvenir des plus marquants.

Le 17 novembre le comité de jumelage concluait ses manifestations prévues pour 2007, en organisant un dîner spectacle. Notre halle s'en est trouvée toute transformée par l'ambiance d'un cabaret créé pour l'occasion. Un magnifique spectacle de très haute qualité a ravi les 130 personnes venues assister à la représentation. Spectacle au cours duquel EMILE, le magicien, nous a impressionné par ses numéros de grande prestidigitacion ; la compagnie HAPPYNESS avec PHIL le très remarquable transformiste qui nous a entraîné dans l'atmosphère ambiguë de certaines salles parisiennes, COCO à la voix étincelante, GLADYS et ses danseuses, nous ont fait revivre avec talent l'ambiance des cabarets des années 30 à 80. Soirée son et lumière parfaitement synchronisée par les techniciens de MEGASONIC 24.

N'oublions pas le dîner divinement orchestré par le maître en batterie qu'est Alain Chapoulie.

Soirée mémorable aux Eyzies, mais atypique dans la démarche d'un comité de jumelage. Le but recherché par le bureau était de se démarquer par un événement d'un genre nouveau et ce à un prix modeste. Etonner, satisfaire afin d'interpeller et de rendre plus attractif encore le lien qui existe entre les Eyzies et Puente-Viesgo au travers de notre jumelage. L'objectif semble être atteint. Nous le vérifierons au cours de notre Assemblée générale qui aura lieu le 9



Février 2008. Celle-ci sera suivie d'un dîner dansant dont le chef d'orchestre sera Thierry COMBO. Prenez date et venez nombreux nous rejoindre dans toutes nos prochaines manifestations en devenant membre du « comité de jumelage les Eyzies Puente-Viesgo »

Nous déplorons malheureusement la disparition de trois des nôtres depuis le début de l'été : Henri Sadouillet décédé le 21 juin, Chantal Fortin le 6 octobre, enfin Mohamed M'Harzi qui nous a quitté le 31 octobre. Tous trois étaient des piliers du comité de jumelage. Ils laissent derrière eux de merveilleux souvenirs et d'immenses regrets tant du côté des Eyzies que de celui de Puente Viesgo. »

Jacques Arnal



« Cette année encore les Croquants de Tayac ont renouvelé pour la plus grande joie de tous, leur traditionnelle fête de la Saint Jean, marquant le début de l'été, et leurs deux rencontres estivales : le voyage qui le samedi 9 juin les conduisit à Gramat dans le Lot, et le très fameux repas au « Petit Bois » de début septembre.

Tout cela était accompagné d'un soleil radieux, du plaisir de se retrouver et de partager ensemble de bons repas bien fournis en qualité et en simplicité.

Ce ne sont pas moins de 30 Croquants, petits et grands, qui ont fait le voyage au parc animalier de Gramat pour rendre visite à des animaux aujourd'hui totalement ou presque disparus de notre environnement. Des gorettes qui tétent la truie, en passant par la loutre, les bisons, les singes, les renards dans les arbres, les louveteauxIl y en eût suffisamment pour attiser la curiosité de tous au cours de cette promenade dans l'immense espace réservé aux animaux d'un autre temps.



Notre fête de la Saint-Jean n'a pas failli à sa réputation et a une fois encore réuni autour du bûcher dressé dans le pré de Zizou, une foule d'Eyzicois venus célébrer dans la plus grande convivialité l'arrivée de l'été. Les haricots couenne, les grillades de sangliers, les entrées et les desserts préparés

par les Croquants ont rassasié tout un chacun. Les hautes flammes du bûcher autour duquel a tourné une ronde endiablée jusque tard dans la nuit, ont montré au restant de la vallée combien là, à Tayac vivaient joie et bonne humeur.



Bonne humeur aussi largement partagée par de

nouveaux adhérents, saluons les ici, qui ont rallié le sanglier de Tayac, au cours du très fameux repas organisé au « petit bois », chez Gisèle et Pierre Roux. Un déjeuner copieux protégé du soleil par le feuillage des chênes, au pied desquels patronnaient les anciens. Ces derniers, bien

sur ne se sont pas fait prier pour porter un toast au sanglier, emblème de notre association.

Toutes ces activités, tout ce bonheur partagé masquait et cache encore au plus profond de nous même la grande tristesse qui nous a envahis quelques jours avant la Saint-Jean lorsque Henri Sadouillet nous a quittés. Henri a beaucoup fait pour les croquants, s'est beaucoup investi dans notre association et si la maladie l'avait un peu éloigné de nos activités ces derniers temps, il était toujours de nos joies et de nos peines.

Henri a rejoint Roger Couderc. Tous les deux nous manquent et nous les regrettons.

Ce sera au cours de notre Assemblée générale de début décembre que nous arrêterons les activités 2008. Mais déjà on parle Carnaval, voyage à Padirac...nous sommes sûrs, dès aujourd'hui, c'est que le tout sera placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. »

Le Bureau

SOCIETE D'ETUDES ET DE RECHERCHES PREHISTORIQUES DES EYZIES

Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil .

Association de type Loi de 1901 créée en 1937 .

Les Eyzies de Tayac- Sireuil (Dordogne)

JOURNEES DE LA PREHISTOIRE 2008 :

La S.E.R.P.E. (Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies) organise

Du 6 au 17 Août 2008 ses **JOURNEES DE LA PREHISTOIRE aux EYZIES .**

Journées gratuites et ouvertes à tout public :

- **6, 7, 8, 9 Août : Initiation à la Préhistoire** par M. Maufront .

Cours 9h-12h et 14h30-17h cours libres et gratuits . Pas d'inscription préalable, se présenter le 6 Août à 9h **à l'Ecole des Eyzies .**

6:Préliminaires et principe de fouille . La géologie appliquée à la préhistoire(les grottes et abris, le silex)

7:Les faciès culturels successifs . La paléontologie humaine .

8:Les glaciations . La faune . La flore . L'habitat . Le feu .

9: Matériaux utilisés par l'homme . L'art pariétal .

- **10, 11, 13 Août : Conférences et communications 9h30-12h et 14h-17h**
à l'Auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies.

- **12 Août : Sortie culturelle** d'une journée .

- **14, 15, 16, 17 Août : 2^{ème} Cycle à l'Ecole des Eyzies**
Le Paléolithique Supérieur dans l'ensemble de l'Europe .

Renseignements : 05 53 50 51 90 et 06 76 42 95 83



En juillet 2007, la Région a engagé une période de réflexion et concertation en vue de rédiger le SCHEMA REGIONAL des INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS (SRIT).

L'objectif principal étant de développer une mobilité durable pour l'Aquitaine à l'horizon 2020.

Dans le cadre de cette démarche une réunion s'est tenue à Périgueux le 14 novembre dernier, afin d'examiner et d'enregistrer les problèmes relatifs aux transports, spécifiques à notre département.

Si la route a fait objet de discussions, et notamment l'engagement du Conseil Général pour la mise à 2x2 voies de la RN 21, le ferroviaire n'a pas manqué d'être évoqué. A ce sujet il est intéressant de noter la position de Michel MOYRAND, vice-président du Conseil Régional. Celui-ci est favorable à la modernisation de la ligne Périgueux-Limoges, et à son électrification, pour ramener le temps de parcours à 45min et envisager Périgueux – Paris en 3h. Une telle solution mettrait notre secteur aux alentours des 4h de Paris. A cette occasion, nous avons pu noter que plusieurs intervenants n'étaient pas favorables au détour par Bordeaux pour les voyageurs portant de Périgueux. Le trajet par Limoges est d'un moindre coût pour un temps de parcours équivalent et avec une arrivée à la gare d'Austerlitz en correspondances directes avec le Nord et l'Est.

Pour ce qui concerne notre association, nous avons attiré l'attention sur deux points qui nous semblent importants :

- la ligne Agen-Périgueux-Limoges est à considérer dans son ensemble dès lors que l'on parle de modernisation, mais aussi des fiches horaires (actuellement il faut en consulter deux pour avoir la totalité de la ligne), et des correspondances qui se font à Limoges et Périgueux, mais également au Buisson et à Agen.
- La ligne le Buisson-Sarlat est actuellement au « ralenti » à 50km/h, il est important d'engager les travaux de rénovation prévus le plus tôt possible, cela d'autant plus que les sarladais vont perdre la possibilité de prendre le train à Souillac et à Gourdon, ces deux arrêts devant être supprimés par la SNCF.

Pour suivre l'actualité relative à cette démarche la Région Aquitaine a créé le site indiqué en bas de page. Ce site comprend un forum où il est possible de donner son opinion, ses idées...

A titre indicatif, mais non exhaustif nous envisageons d'évoquer les points suivants :

Evoquer politique d'arrêts qui devrait être examinée sans à priori en tenant compte des circonstances du moment et particulièrement du devenir du déplacement individuel ;

- Correspondances et horaires adaptés aux besoins ;
- Promotionner le TER pour des circuits touristiques et l'accès aux marchés locaux ;
- Suivre évolution du projet de LGV BORDEAUX-Toulouse / gare d'Agen, à conserver sur le site actuel pour favoriser les correspondances ;
- Examiner création de directs Sarlat-périgueux et Bergerac-Périgueux ;
- Comment revitaliser le Fret, transport du bois en particulier.

POUR DEFENDRE LE TRAIN, REJOIGNEZ NOUS

Création d'un site : srit.aquitaine.fr

PERIGORD RAIL PLUS – MAIRIE du BUISSON 24480

Michel MONTAGNE.

INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES FORESTIERS

Le Syndicat Forestiers des Côteaux du Périgord Noir, auquel la commune est adhérente pourrait servir de pôle d'intérêt, afin d'informer, de réunir et d'aider avec un technicien Forêt, les propriétaires forestiers qui désireraient bénéficier de subventions européennes et régionales.

Bien entendu, pour effectuer divers travaux forestiers aidés, certains critères du plan départemental Forêt –Bois 2007/2009 (voir 2013) sont à étudier :

Par exemple pour :

- reboisement feuillu, reboisement résineux ;
- travaux d'élagage ou nettoyage taillis
- plantation de noyer bois
- aide gratuite à l'échange de parcelles agricoles ou forestières afin d'encourager les regroupement fonciers.
- ...

Pour toutes ces aides, voir les critères sur l'imprimé de demande de subvention disponible en mairie.

Marcel POIRIER, délégué du SFCPN

LA TELE ASSISTANCE

La télé assistance est un service de l'association  Cassiopea créé depuis 1987 dont l'objectif est de favoriser le soutien à domicile des personnes âgées, handicapées ou convalescentes qui se retrouvent seules ou isolées.

Plus qu'une sécurité, il s'agit d'une véritable présence pour la personne seule, une tranquillité pour la famille et les proches.

Simplicité, efficacité et sécurité 24h/24

Par simple pression sur un médaillon, le contact est établi avec la centrale d'écoute basée à Périgueux. Une opératrice peut alors dialoguer avec la personne, sans utilisation du téléphone, et peut rapidement prévenir les proches, le médecin ou les secours selon la nature de l'appel.

Un accès aux aides financières

Une convention avec le Conseil Général de Dordogne permet aux personnes bénéficiaires de l'APA d'inclure la prise en charge du service de télé assistance dans leur plan d'aide. Les coûts du service peuvent aussi être pris en charge par des caisses de retraite ou des mutuelles, TASD 24 vous renseigne et effectue les demandes auprès de ces organismes. La maintenance et le dépannage du matériel sont entièrement gratuits.

L'esprit associatif

Accueil, conseils, gentillesse sont les mots que nous renvoyent le plus souvent les adhérents de TASD 24.

Vivre chez soi, c'est souvent faire l'expérience de la solitude. C'est pourquoi TASD 24 propose de rendre gratuitement des visites à domicile, aux personnes qui en expriment le besoin. C'est un moment d'échange et de dialogue très apprécié.

Nous contacter :

TASD 24 est un service de  Cassiopea

29 rue de Metz - 24000 PERIGUEUX

Tél. : 05.53.53.54.54 – fax : 05.53.35.21.06

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
ou nous retourner le petit coupon ci-dessous.

-DEMANDE D'INFORMATION-

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Je souhaite être contacté(e) par téléphone pour davantage d'information sur la télé-assistance.

Pour détruire un nid.

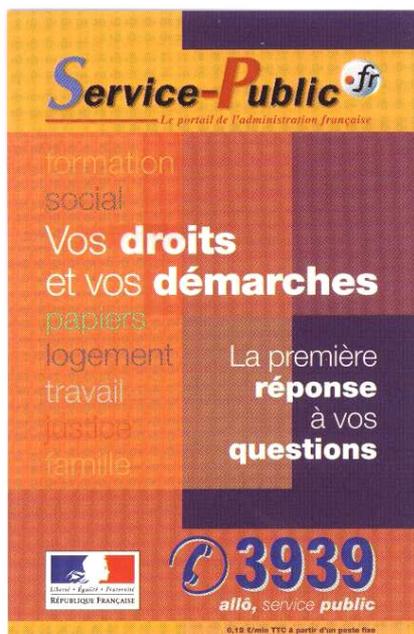
Contactez :

- les spécialistes de la désinsectisation pour éradiquer tous les nids repérés avant la période d'hibernation des reines ;
- les pompiers en cas de danger immédiat envers les personnes ou lorsque le nid se situe sur la voie publique ou dans des bâtiments publics et dans des endroits difficilement accessibles.

Ne pas chercher à détruire le nid. En particulier, doivent être évitées toutes les actions susceptibles de provoquer la dispersion des frelons (tirs de carabine ou de fusil, mise à feu, inondation...)



Le maire invite toute personne ayant constaté la présence de nids de frelons asiatique de le signaler à la mairie, en précisant la localité exacte du nid.

A promotional graphic for Service-Public.fr. It features the logo at the top with the tagline 'Le portail de l'administration française'. Below, it lists various services: 'formation social', 'Vos droits et vos démarches', 'papiers logement travail justice famille', and 'La première réponse à vos questions'. At the bottom, it displays the '3939' logo and the text 'allo, service public' along with the French Republic emblem and the website 'www.service-public.fr'. A small note at the bottom indicates '0,12 €/min TTC à partir d'un poste fixe'.

www.service-public.fr et **3939** « allo service public »

Ces deux services visent à vous informer sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...) et à vous orienter vers les organismes administratifs vous permettant de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et d'accomplir vos démarches.

**le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (0,12 € ttc/min à partir d'un poste fixe)*

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Collectes bourg pour les ordures ménagères

Du 1^{er} octobre au 21 mai : 1 collecte : tous les vendredis

Du 22 mai au 9 juillet : 2 collectes : le mardi et vendredi

Du 10 juillet au 27 août : 4 collectes : le lundi, mercredi, vendredi et samedi

Du 28 août au 30 septembre : 2 collectes : le mardi et vendredi

Collectes campagne pour les ordures ménagères

Du 15 juin au 15 septembre : 1 collecte : tous les vendredis

Du 16 septembre au 14 juin : 1 collecte tous les 15 jours : le vendredi

Collectes Bourg pour le tri sélectif

Du 15 juin au 15 septembre : 1 collecte : tous les jeudis

Du 16 septembre au 14 juin : 1 collecte : tous les 15 jours le jeudi

Collectes campagne pour le tri sélectif

1 collecte : tous les 15 jours le jeudi toute l'année.



La déchetterie des Eyzies est située à la Gaubert et les horaires d'ouverture sont :

Lundi : Fermée

Mardi : 8h - 12h et 14h - 18h

Mercredi : 14h - 18h

Jeudi : Fermée

Vendredi : 8h - 12h et 14h - 18h

SAMEDI : 8H - 12H ET 14H - 18H

DIMANCHE ET JOURS FERIES : Fermée

Pour plus de renseignements :

Déchetterie : 05.53.05.38.01 ou SICTOM du Périgord Noir : 05.53.29.87.50

RAPPEL : SACS

**LES SACS JAUNES ET LES SACS NOIRS SONT A VOTRE DISPOSITION A LA
MAIRIE DES EYZIES.**

MEMOIRES ET PERSPECTIVES

Changement de nom de la commune Tayac

Ministère
de
l'Intérieur

République Française.

Le Président
de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Tayac, en date
du 12 Juin 1904;

Vu l'avis du Conseil Général de la Dordogne en date du
23 Août 1904;

Vu la lettre du Sous-Secrétaire d'Etat des Postes & des
Télégraphes;

Ensemble, les autres pièces de l'affaire;

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 2;

La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction
Publique & des Beaux-Arts du Conseil d'Etat entendue;

DECRETE:

- Article 1^{er} -

La commune de Tayac (canton de Saint-Cyprien, arrondisse-
ment de Sarlat, département de la Dordogne) portera à l'avenir
le nom de "Les Eyzies-de-Tayac".

- Article 2 -

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du
présent décret.

Fait à Paris, le 16 Mars 1905.

Signé: EMILE LOUBET

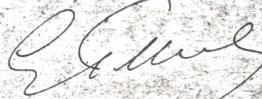
Par le Président de la République:

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé: Eug. ETIENNE.

Pour ampliation:

Le Chef du Bureau du Secrétariat,



1 M 55

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

13 : Assemblée générale du Club du Temps Libre à la Halle

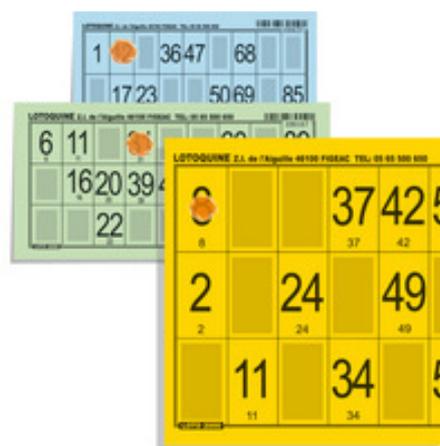
26 : Assemblée générale de l'Amicale de Sireuil à 11h dans la Salle de l'Amicale suivi d'un repas au Centre de Sireuil

FEVRIER

9 : Assemblée générale du Comité de Jumelage Les Eyzies / Puente Viesgo suivi d'un repas à la Halle

16 : Repas organisé par la Société de chasse des Eyzies à la Halle

24 : Quine de la FNACA organisé à la Halle



MARS

1 : Loto organisé par l'Amicale de Sireuil à partir de 20h à la salle communale ou au Centre de Loisirs

2 : Repas choucroute du Club du Temps Libre à la Halle

9 et 16 : Elections municipales et cantonales à la Halle

29 : Carnaval sur le thème du « FUTUR » organisé par l'Amicale Laïque



AVRIL

5 : Quine organisé par la St Cirquoise à la Halle

JUIN

Du 2 au 12 : Exposition de peintures organisée par l'Association Arabesque à la Halle

7 et 8 : Sortie à St Georges de Didonne organisée par l'Amicale Laïque

Dimanche d'hiver

Le chat, tapi sur le tapis,
Ne bouge pas car il est mort,
Tué par le remords,
D'avoir mangé trop de souris.

Non j'avais tort, il n'est pas mort.
Il dort et il sourit,
Des souris plein ses grands yeux d'or.

Le chien quant à lui poursuit,
Sa vie de chien ; ce n'est pas rien,
D'être chien par les temps qui courent
Et d'être toujours aux abois.

Quel triste sort ! Mais aujourd'hui,
Il pleut et nul ne sort ; alors comme le chat,
Il dort. Ne le réveillez pas: il mord.

Dans le garage mon auto
Se sent soudain un peu à plat
Et rongé son frein s'endort,
Non sans que grincent ses ressorts.

Tout rougissant mon nez m'avoue,
Qu'il me quitte pour un séjour,
Dans l'haleine d'un passe-montagne.

Mes bottes rêvent de mes pieds
Et de promenades, mais tant pis pour elles,
Car il fait un temps à ne pas mettre,
Une botte dans la boue.

Pourquoi donc rester debout, s'il en est ainsi ?
Bien mieux vaut rester, en homme averti,
Blotti dans son lit ! Et c'est tellement exquis !

Jusqu'à midi, jusqu'à minuit,
Comme marmotte et comme ourson,
En hiver c'est la saison, la pleine saison :
Dans ma maison, on dort.

Henri Lachèze



*Le Maire, le Maire-Délégué de Sireuil
et le Conseil Municipal sont heureux*

de vous souhaiter

une bonne année 2008

